

Bulletin Communal de Waldighoffen



REFFLETT

L'équipe municipale qui entoure le Maire

Patrick Riegert



Françoise Jermann



Serge Hatsch



Anne Wunenburger



Eric Walch



Martine Bilger



Frédéric Royer



Eliane Osinski



Michel Nussbaumer



Karin Ruetsch



Patrick Munch



Béatrice Eglin



François Polzot



Jacqueline Friedl



Fabien Dietschy



Isabelle Farnel-Pouvreau



Etienne Mary



Marie Gissingier



Le mot du Maire



**Chères Waldighoffenoises,
Chers Waldighoffenois,**

Le 28 mars dernier, le nouveau Conseil Municipal a été installé.

Au nom de mes collègues Adjoints et Conseillers Municipaux, permettez- moi de vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée et qui a permis notre élection. Avec passion et ambition pour Waldighoffen et ses habitants, mais aussi avec exigence et sens de la gestion, nous voulons donner un nouveau souffle à notre village en assumant pleinement nos responsabilités.

Nous nous sommes immédiatement mis au travail pour mettre en œuvre les projets que nous vous avons proposés.

Les enjeux du mandat qui démarre sont importants.

Le premier est le devenir du Super U, l'achèvement des travaux extérieurs, l'enfouissement des lignes EDF et la mise en sécurité du site.

La construction du pôle médical verra le jour en 2015, le permis de construire sera déposé dans les semaines à venir.

A la rentrée de septembre démarrera l'étude pour la remise en état de la salle polyvalente qui accueillera, après rénovation, les associations et les écoles.

La réflexion pour l'agrandissement du cimetière, la création d'un columbarium et de caveaux cinéraires est en cours.

Diverses manifestations viennent d'avoir lieu :

- Le loto de la musique Concordia,
- La 7ème Juralsace,
- L'inauguration de l'Eglise restaurée,
- La fête de la musique,
- Les 110 ans de la Chorale Sainte Cécile.

Nous tenons à remercier tous les acteurs et tous les bénévoles qui œuvrent sans relâche pour rendre Waldighoffen vivant et dynamique.

En tant que Vice-Président de la Communauté de Communes chargé des finances, je participerai à l'élaboration d'une politique commune à tout le territoire concerné, politique où bien sûr s'inscrit Waldighoffen.

Je suis le Maire de tous les habitants de Waldighoffen et au-delà des sensibilités de chacun, des convictions personnelles et des intérêts particuliers, je m'attacherai à œuvrer dans le sens de l'intérêt général et du bien commun.

Je me joins au Conseil Municipal pour souhaiter à chacun de vous d'agréables vacances.

Bien cordialement,
Votre Maire
Jean-Claude SCHIELIN

TRAVAUX : Nos employés communaux en action

Zoom sur quelques travaux réalisés par nos employés municipaux...

L'équipe d'employés municipaux dirigée par Philippe Schmidlin et suivie par Serge Hatsch a réalisé des travaux d'entretien, de sécurité et d'embellissement :

ENTRETIEN

Nettoyage de la chaufferie de la salle polyvalente



Dans le grenier de l'église, un plancher et un lattage de la toiture, permettant aux chauves-souris et aux martinets de s'agripper, ont été installés au printemps dernier. Le plancher a été recouvert d'une bâche pour faciliter le nettoyage.



SECURITE

La signalisation horizontale a été entièrement refaite. De nombreux seaux de peinture ont été nécessaires.



Rebouchage des trous au bitume, en particulier à l'entrée de l'Intermarché, dans la rue de la poste et dans la rue du château.



EMBELLISSEMENT

Opération de fleurissement comme chaque printemps

SOMMAIRE

Compte-rendu du conseil municipal	page 4
Syndicats / Commissions	page 11
État civil	page 12
Les Jubilaires	page 13
Évènements au fil des jours	page 14
École «le sentier pédagogique»	page 16
École «visite de la mairie»	page 17
Cercle d'histoire	page 20
Planning médiathèque	page 21
Coup de projecteur sur le CIS	page 22
Infos	page 24
La chouette chevêche	page 25
Inauguration «Klei Paris» / Kermesse EHPAD / Fête de la musique	page 26
Waldighoffen en questions	page 28
Inauguration de l'église	page 29

Synthèse des comptes rendus des délibérations du Conseil Municipal de WALDIGHOFFEN

Mars / juin 2014

Note : les comptes rendus intégraux sont disponibles sur le site internet de la Commune (waldighoffen.com) et en mairie.
Seule figure ci-après la synthèse des comptes-rendus approuvés par le Conseil Municipal à la date d'impression du bulletin municipal.

SEANCE DU 28 MARS 2014.

Election du maire et des adjoints

En présence des 18 conseillers municipaux suivants : SCHIELIN Jean-Claude, JERMANN Françoise, RIEGERT Patrick, WUNENBERGER Anne, BILGER Martine, WALCH Eric, OSINSKI Eliane, NUSSBAUMER Michel, EGLIN Béatrice, ROYER Frédéric, RUETSCH Karine, MUNCH Patrick, FRIEDL Jacqueline, POLZOT François, HOFF Henri, SCHMITT Thérèse, EGGENSPEILER Guy, FARNEL-POUVREAU Isabelle.
Absent excusé : HATSCH Serge (procuration à SCHIELIN Jean-Claude)

Election du Maire : M. Jean-Claude SCHIELIN est élu Maire au 1er tour du scrutin secret par 14 suffrages, 5 nuls (majorité absolue : 8 suffrages).

Election des adjoints :

- M. Jean-Claude SCHIELIN indique qu'en application du code général des collectivités territoriales, la commune doit disposer d'au minimum 1 adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit 5. Le Conseil Municipal fixe à 5 le nombre d'adjoints au maire.

- Une liste de candidats aux fonctions d'adjoints au maire a été déposée.
Cette liste comprenant : RIEGERT Patrick, JERMANN Françoise, HATSCH Serge WUNENBERGER Anne et WALCH Eric est élue au 1er tour du scrutin secret par 15 suffrages, 4 nuls (majorité absolue : 8 suffrages).

SEANCE DU 04 AVRIL 2014

Suite aux démissions de Mme Thérèse SCHMITT, de M. Henri HOFF et de M. Guy EGGENSPEILER, les 1^{er} et 2 avril 2014, leurs remplaçants sont les candidats venant sur la liste immédiatement après le dernier élu, à savoir : M. Fabien DIETSCHY, Mme Evelyne HERMANN et M. Alain SCHRUTT.
Mme Evelyne HERMANN ayant également démissionné le 4 avril 2014, elle est remplacée par Mme Astride SCHMIDLIN.

1) Indemnités de fonctions du Maire et des Adjoints.

Conformément au Code Général des Collectivités Locales et notamment son article L.2123-23 fixant les taux maximums des indemnités de fonctions allouées au maire et aux adjoints et considérant que la commune compte 1505 habitants, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés le montant des indemnités de fonctions du maire et des cinq adjoints aux taux suivants :

- M. Jean-Claude SCHIELIN, Maire : 43% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique 1015, soit 1.634,63 € brut par mois.
- M. Patrick RIEGERT, 1er adjoint : 16,50% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique 1015, soit 627,24 € brut par mois.
- Mme Françoise JERMANN, 2ème adjointe : 16,50% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique 1015, soit 627,24 € brut par mois.
- M. Serge HATSCH, 3ème adjoint : 16,50% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique 1015, soit 627,24 € brut par mois.
- Mme Anne WUNENBURGER, 4ème adjointe : 16,50% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique 1015, soit 627,24 € brut par mois.
- M. Eric WALCH, 5ème adjoint : 16,50% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique 1015, soit 627,24 € brut par mois.

Ces indemnités seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point de l'indice et payées mensuellement.

2) Désignation du pouvoir adjudicateur

Au vu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Locales, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, a confié à M. le Maire ou à son 1er adjoint en cas d'absence ou empêchement, la délégation de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres, leurs avenants lorsque des crédits sont inscrits au budget pour les marchés de travaux, de fournitures et de services passés selon la procédure adaptée. Il rendra compte des décisions prises au Conseil Municipal.

3) Délégation au maire de la compétence relative au droit de préemption urbain.

Au vu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Locales, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, a confié à M. le Maire ou à son 1er adjoint en cas d'absence ou empêchement, la compétence relative aux droits de préemption définis par le Code de l'urbanisme. Il rendra compte des décisions prises au Conseil Municipal.

4) Election du délégué auprès du Syndicat départemental d'électricité et de gaz du Haut-Rhin.

Par 15 voix pour et 2 abstentions, le Conseil Municipal a désigné M. Serge HATSCH délégué auprès du Syndicat départemental d'électricité et de gaz du Haut-Rhin.

5) Election des délégués auprès du Syndicat intercommunal pour les affaires culturelles du collège de Hirsingue.

Par 15 voix pour et 2 abstentions, le Conseil Municipal a désigné Mme Eliane OSINSKI et Mme Françoise JERMANN déléguées titulaire et suppléante auprès du Syndicat intercommunal pour les affaires culturelles du collège de Hirsingue.

6) Election des délégués auprès du Syndicat mixte des gardes-champêtres intercommunaux.

Par 15 voix pour et 2 abstentions, le Conseil Municipal a désigné Mme Martine BILGER et Mme Béatrice EGLIN déléguées titulaire et suppléante auprès du Syndicat mixte des gardes-champêtres intercommunaux.

7) Election des délégués auprès du Syndicat mixte pour le Sundgau.

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal a désigné M. Jean-Claude SCHIELIN et M. Patrick RIEGERT délégués titulaire et suppléant auprès du Syndicat mixte pour le Sundgau.

8) Election des délégués auprès du Syndicat intercommunal pour la gestion forestière - région Altkirch.

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal a désigné M. Eric WALCH et Mme Jacqueline FRIEDL délégués titulaire et suppléante auprès du Syndicat intercommunal pour la gestion forestière - région Altkirch.

9) Divers

9.1 Election des délégués auprès du Syndicat Mixte de l'III

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal a désigné M. Patrick RIEGERT et M. Frédéric ROYER délégués auprès du Syndicat Mixte de l'III.

9.2 Informations

Les points suivants ont été abordés :

- Syndicats : origine de leurs ressources financières.
- Trottoirs : diagnostic à établir sur leur état et consultation aux fins d'exécution des travaux.
- Berges de l'III : rendez-vous avec le Syndicat Mixte de l'III en raison de leur érosion.
- Passages piétons : reprise de leur marquage.
- Groupement du Bâtiment du Sundgau (GBS) : remise des prix de la tombola de l'Expo-Habitat le 8 avril 2014.
- Eglise : information sur l'inauguration du 11 mai 2014, le vin d'honneur et l'expo photo.
- Combles de l'Eglise : afin d'éviter les dégradations dues aux chauves-souris, il est proposé d'y poser un plancher revêtu d'un film plastique ; travaux réalisés par les ouvriers communaux.
- Déchetterie : ouverte au public depuis le 31 mars 2014.
- Site internet : rencontre à prévoir avec le prestataire de services du site.
- Anciens bâtiments EDF : le promoteur en nettoie les combles après accord écrit de M. Henri HOFF en date du 21 mars 2014.
- Coupures de courant : liées à la tentative de construction d'un nid par des cigognes sur un transformateur électrique à ROPPEZSWILLER.
- CCIG : installation des délégués le 17 avril 2014.
- Eclairage public : diagnostic à établir.
- Football : d'anciens joueurs souhaitent reprendre les activités de l'association de football. Le club house est occupé par des jeunes qui bénéficient d'une convention d'occupation délivrée par M. Henri HOFF en date du 21 mars 2014.

SEANCE DU 25 AVRIL 2014

Suite aux démissions de M. Alain SCHRUTT et Mme Astride SCHMIDLIN, les 7 et 9 avril 2014, leurs remplaçants sont les candidats venant sur cette liste immédiatement après le dernier élu, à savoir : M. Etienne MARY et Mme Marie GISSINGER, lesquels sont installés dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 4 avril 2014.

2) Vote des taux d'imposition 2014.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés de ne pas modifier les taux d'imposition, qui restent fixés à :

- taxe d'habitation : 16,40%
- taxes foncières (bâti) : 16,48%
- taxes foncières (non bâti) : 81,58%
- CFE : 21,78%.

3) Budget primitif 2014.

M. le Maire explique les principales règles applicables aux budgets communaux.

M. Patrick RIEGERT énumère les principaux articles budgétaires en dépenses et recettes, en section de fonctionnement et en section d'investissement ainsi que les crédits reportés et prévus en 2014. Il présente le détail de certain nombre d'articles du budget.

Ont ainsi été relevés en section de fonctionnement : l'embauche d'un agent d'animation en CDD d'un an, de saisonniers d'été ; une subvention de 12.400.- € pour l'association Maison de la Nature (sentier pédagogique).

Ont aussi été relevés en section investissement : l'éventualité de la consolidation d'une ligne de trésorerie de 1 million d'euros ; la possibilité d'acquérir des terrains pour canaliser les eaux de ruissellement du secteur de la rue de l'Artisanat vers l'ill.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents et représentés le budget 2014 qui s'équilibre :

- Section de fonctionnement :
. Dépenses : 1.214.185,69 €
. Recettes : 1.214.185,69 €

- Section d'investissement :
. Dépenses : 3.264.178,98 €
. Recettes : 3.264.178,98 €.

4) Utilisation des crédits de l'article 6232 - Fêtes et cérémonies.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés d'utiliser ces crédits comme suit :

- achats de présents à l'occasion des grands anniversaires
- manifestations, réceptions et repas organisés par la Commune
- fête de fin d'année des écoliers : prise en charge d'une activité et d'un goûter
- réunions de travail : prise en charge de repas

- médiathèque : produits alimentaires et décorations, prise en charge des repas des intervenants
- achats d'articles funéraires ou de gerbes à l'occasion du décès d'un élu ou agent municipal, en activité ou en retraite
- sécurité routière : prise en charge des repas des intervenants

5) Don en faveur de la rénovation de la salle polyvalente

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés d'accepter le don de 10.000.- € fait par le Groupe-ment des Bâisseurs du Sundgau (GBS) en faveur de la rénovation de l'église.

6) Opération de fleurissement 2014.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés de reconduire l'opération « géraniums » du 28 avril au 7 juin 2014 (remise de 1,25 € dans la limite de 6 géraniums).

7) Demande de subvention auprès du Fonds national de prévention pour la réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- de s'engager dans une démarche globale de prévention des risques professionnels basée sur la réalisation d'un document unique répondant aux obligations réglementaires de la commune en matière de santé et de sécurité au travail ;
- de s'engager à mettre des moyens humains et financiers afin de mener à bien les actions de prévention ;
- d'autoriser la sollicitation d'une subvention auprès du Fonds National de Prévention pour la réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels et son inscription budgétaire ;
- d'autoriser le Maire à prendre et à signer tous les actes et documents y afférents.

8) Convention tripartite de prélèvement automatique Commune de WALDIGHOFFEN / EDF / Trésorerie de FERRETTE.

Afin de simplifier le règlement des factures EDF de la Commune, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés de souscrire à un prélèvement automatique SEPA et d'autoriser le Maire à signer la convention tripartite.

9) Rénovation de l'Eglise : avenant n° 2 au marché de coordination SPS.

Afin de fixer les modalités de calcul de la révision de prix du marché de Coordination Sécurité et de Protection de la Santé pour les travaux de rénovation de l'église avec DEKRA INDUSTRIAL SAS, non fixées dans le marché initial (qui reste fixé à 3.200.- € HT), le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés d'approuver un avenant n° 2 au dit marché et d'autoriser le Maire à le signer et à régler les dépenses induites.

10) Rénovation de l'Eglise : avenant n° 1 au marché de contrôleur technique.

Afin de fixer les modalités de calcul de la révision de prix du marché de contrôleur technique pour les travaux de rénovation de l'église avec CTP GROUPE CADET, non fixées dans le marché initial (qui reste fixé à 2.250.- € HT), le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés d'approuver un avenant n° 1 audit marché et d'autoriser le Maire à le signer et à régler les dépenses induites.

11) Renouvellement des membres de la commission communale des impôts directs.

La durée du mandat des membres de cette commission qui contrôle les autorisations de travaux dans le domaine de l'urbanisme coïncide avec celle du Conseil Municipal. Ses membres doivent être renouvelés : la Direction Générale des Finances Publiques désigne 6 titulaires et 6 suppléants parmi la liste de 12 titulaires et 12 suppléants proposés par le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Liste des commissaires titulaires proposés : NUSSBAUMER Jean, SCHUR Gérard, RENTZ Georges François, EGLIN Mathieu, BRAND Roger, SCHMITT Jean, SCHMITT Fernand, MUNCH Patrick, ANDELFINGER Joseph, RIEGERT Patrick, HATSCH Serge, EGGENSPIELER Henri Joseph

Liste des commissaires suppléants proposés : GISSINGER Bernard, GUGEL Roger, WELMELINGER Jean Paul dit Jean-Luc, BURGER Raymond, LITZLER Dominique, EGGENSPIELER François, MARY Etienne, BRAND Hubert, WEIGEL Marc, HAAS Bernadette, HOFF Bernard, LERDUNG Christian.

12) Divers.

- Eglise restaurée : inauguration le 11 mai 2014 à 15 h
- Site internet : réunion avec le représentant de MARTRONIC France chargé du suivi du site
- Pôle médical : rencontre avec les promoteurs du projet
- Sécurité rue du 19 Novembre : déplacement de 2 arbres au débouché de la rue des Cigognes
- Signalétique : réflexion sur une micro-signalétique pour les commerçants, artisans, administrations
- Affaires scolaires : l'Inspection Académique a entériné les horaires de cours proposés par le Conseil d'Ecole pour la rentrée de septembre 2014 ; il est rappelé que le périscolaire est de la compétence de la Communauté des Communes Ill et Gersbach
- Communauté des Communes Ill et Gersbach : M. Jean-Claude SCHIELIN y a été élu Vice-Président en charge des finances et de l'administration.

Les syndicats intercommunaux auxquels la Commune de WALDIGHOFFEN a adhéré

1) Le Syndicat départemental d'électricité et de gaz du Haut-Rhin.

Il exerce la compétence d'autorité organisatrice de la distribution d'électricité en lieu et place des collectivités associées.

Président

M. René DANESI, Vice-président du Conseil Régional et Maire de TAGSDORF

Représentant de la Commune au sein du Syndicat

M. Serge HATSCH

Principales activités

Négociation du contrat de concession avec ERDF et GRDF

Contrôle des concessionnaires

Programme et coordination des travaux sur les réseaux électriques, notamment pour l'enfouissement des lignes et du gaz
Assistance technique, financière et juridique des membres du Syndicat.

2) Le Syndicat Intercommunal pour les Affaires Culturelles du Collège de Hirsingue- S.I.A.C.

Le S.I.A.C. a pour vocation d'informer les Communes des décisions, projets culturels et sportifs et éventuellement des problèmes rencontrés dans la gestion du collège Jean-Paul De Dadelsen de Hirsingue.

Président

Mme Nadine NUSSBAUMER, 1ère adjointe au Maire de HIRSINGUE

Représentants de la Commune au sein du Syndicat

Mme Eliane OSINSKI et Mme Françoise JERMANN a été élue Vice-Présidente.

3) Brigade Verte - Syndicat Mixte des Gardes Champêtres Intercommunaux

La Brigade Verte a pour mission de surveiller et protéger les espaces naturels sur le territoire des Communes adhérentes. Les Gardes Champêtres ont un rôle préventif et pédagogique et ont le pouvoir de verbaliser conformément à la loi.

Président

M. Henri MASSON, Maire de ROGGENHOUSE

Représentants de la Commune au sein du Syndicat

Mme Martine BILGER et Mme Béatrice EGLIN.

4) Le Syndicat Mixte pour le Sundgau

Il regroupe 112 communes et a pour objet d'élaborer et de mettre en oeuvre des stratégies et des projets communs, de contribuer à l'aménagement et au développement durable de son territoire et d'en défendre les intérêts selon ses domaines de compétence.

Président

M. René DANESI, Vice-président du Conseil Régional et Maire de TAGSDORF

Représentants de la Commune au sein du Syndicat

M. Jean-Claude SCHIELIN et M. Patrick RIEGERT élu Président de la 1^{ère} section

Principales activités

Elaboration, approbation, modification, révision et suivi en matière de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)
Elaboration, approbation, modification, révision et mise en oeuvre de la charte de pays du Sundgau et de toute politique publique d'aménagement et développement durable du territoire
Définition et mise en oeuvre de la politique de développement touristique du Sundgau.

5) Syndicat Intercommunal pour la Gestion Forestière Région Altkirch

Le SIGFRA a été créé pour assurer la commercialisation du bois dans les forêts des communes membres et la gestion de la main-d'oeuvre forestière.

Président

M. Yves MARTIN, 1er adjoint au Maire d'ILLFURTH

Représentants de la Commune au sein du Syndicat

M. Eric WALCH et Mme Jacqueline FRIEDL.

Principales activités

La commercialisation du bois dans les forêts des communes membres à l'exception des bois de feu.
La gestion des personnels et des moyens pour la mise en oeuvre des programmes d'exploitation et des travaux en régie à effectuer.

6) Syndicat Mixte de l'III

Il vise à assurer et promouvoir les actions nécessaires à l'amélioration et la meilleure utilisation du patrimoine hydraulique de l'III sur les Communes membres.

Président

M. Michel HABIG, Maire d'Ensisheim

Représentants de la Commune au sein du Syndicat

M. Patrick RIEGERT et M. Frédéric ROYER

Principales activités

Réalisation de travaux d'aménagement, de confortement d'ouvrages et de renaturation écologique
Entretien et exploitation des ouvrages et des terrains lui appartenant ou mis à sa disposition par les Communes membres.

État civil 2014

Décès



Le 02 janvier 2014	Monsieur TEYSSIER Jean-Louis , à l'âge de 58 ans
Le 04 janvier 2014	Monsieur KUENY Morand Albert , à l'âge de 99 ans
Le 20 janvier 2014	Monsieur DOEBELIN Jean , à l'âge de 73 ans
Le 23 janvier 2014	Monsieur CERQUEIRA AGOSTINHO Florindo , à l'âge de 83 ans
Le 26 janvier 2014	Monsieur SCHAFFHAUSER Fernand , à l'âge de 86 ans
Le 05 février 2014	Madame SCHNETZER Marguerite épouse GOLDEMANN , à l'âge de 83 ans
Le 06 février 2014	Monsieur MISCHLER Walter , à l'âge de 66 ans
Le 18 mars 2014	Monsieur STEYER Patrick , à l'âge de 61 ans
Le 22 mars 2014	Monsieur SCHMIDLIN Paul , à l'âge de 85 ans
Le 22 mars 2014	Madame TRAENDLIN Anne veuve MEISTER , à l'âge de 89 ans
Le 23 mars 2014	Monsieur KIEFFER Sébastien , à l'âge de 90 ans
Le 30 mars 2014	Madame KUENTZ Irène veuve LIBIS , à l'âge de 91 ans
Le 02 avril 2014	Madame ALBERSAMMER Anne-Marie veuve KUENY , à l'âge de 91 ans
Le 06 mai 2014	Monsieur PAROLIN Luigi (Louis) , à l'âge de 71 ans
Le 13 mai 2014	Madame ROLL Marie veuve SPAHR , à l'âge de 84 ans
Le 17 mai 2014	Monsieur GROELL Eric , à l'âge de 49 ans
Le 18 mai 2014	Monsieur LABORDE Léon , à l'âge de 93 ans
Le 21 mai 2014	Madame DOLL Marie épouse RIETZLER , à l'âge de 80 ans
Le 31 mai 2014	Madame WELKER Paulette épouse SCHMIDLIN , à l'âge de 86 ans
Le 14 juin 2014	Madame ECKES Frida épouse WIEDER , à l'âge de 87 ans
Le 18 juin 2014	Madame NOPPER Waltraud épouse MONNET , à l'âge de 81 ans
Le 25 juin 2014	Monsieur Grosheitsch Marcel , à l'âge de 85 ans
Le 28 juin 2014	Madame BURGER Marie-Louise épouse MARTIN , à l'âge de 76 ans

Mariages



Le 07 juin 2014	BILGER Raymond et BAPST Alice
-----------------	--------------------------------------

Naissances



Le 25 janvier 2014	HIRTZLIN Eloi , de HIRTZLIN Laurent et METZGER Mélanie
Le 12 février 2014	RIETH Maëlys , de RIETH Daniel et WOLFF Jennifer
Le 08 mars 2014	AVOGNIKO Gwendoline , de AVOGNIKO Franklin et HEITZ Audrey
Le 25 mars 2014	RESSEGUIER Lana , de RESSEGUIER Franck
Le 22 avril 2014	ALBIEZ Yanis , de ALBIEZ Amandine
Le 18 mai 2014	POZZA Diego , de POZZA Sébastien et KUNTZ Caroline
Le 04 juin 2014	GIEGEL Lucas , de GIEGEL Bertrand et NEFF Céline

La municipalité a visité nos jubilaires

La municipalité a eu l'honneur de visiter quelques habitants de Waldighoffen qui ont fêté leur anniversaire.

Monsieur **Gérard Walch** le 2 avril : 80 ans



Madame **Nicole Scrima** le 12 Avril : 80 ans



Monsieur **Charles Stoecklin** le 11 avril : 80 ans



Monsieur **Eugène Groell** le 23 mai : 90 ans



Madame **Marthe Billand** le 14 mai : 80 ans



Madame **Marie-Thérèse Muller** le 27 mai : 80 ans



Monsieur **Walliser Marcel** le 19 mai : 94 ans



La Municipalité félicite également les autres jubilaires qui ont fêté leur anniversaire en famille :
Madame **Perez Juliette** le 2 Avril : 85 ans
Madame **Annette Minery** le 6 Avril : 80 ans
Monsieur **Marcel Grosheitsch** le 20 mai : 85 ans
Nous avons eu le plaisir de partager avec lui et sa famille un moment chaleureux pour célébrer son dernier anniversaire.
Il nous a malheureusement quitté le 25 juin 2014.

Évènements au fil des jours



Remise des prix de la tombola de l'Expo Habitat

Mardi 8 avril à 18h30 M. Fernand Heinis, Président du GBS entouré de son comité a procédé à la remise des lots aux gagnants de la tombola de la 31ème Expo Habitat.

Dans son discours il a remercié les partenaires, les exposants et surtout les milliers de visiteurs présents ces 4 jours d'exposition.

Après son allocution il a remis les différents lots : paniers garnis, bons d'achat, et pour finir un voyage au soleil. Comme chaque année, de nombreux dons aux œuvres caritatives, aux EHPAD de Waldighoffen et Seppois, à l'APEI Hirsingue et à l'association des personnes âgées de Luppach, ont été effectués.

Pour finir il a salué la nouvelle équipe municipale et a annoncé un don exceptionnel à l'école de Waldighoffen, ainsi qu'un don de 10 000 euros à la Commune de Waldighoffen pour amorcer les premiers travaux de rénovation de la salle polyvalente.

M. Le Maire a remercié le Président et son comité pour ce beau geste. La soirée s'est poursuivie et terminée autour du traditionnel verre de l'amitié.



Loto organisé par la musique Concordia de Waldighoffen

Un public nombreux est venu passer un après-midi distrayant le dimanche 6 avril dans la salle polyvalente de Waldighoffen, et ce malgré une météo printanière qui nous invitait à la promenade. Les plus chanceux sont repartis avec un ou quelque fois plusieurs lots.



Fermeture du Figaro Bar : Le dimanche 30 mars

Une page de l'histoire locale de Waldighoffen s'est tournée le 31 mars dernier avec la fermeture définitive du Figaro bar tenu par Bruno Munck et sa compagne Nathalie.

C'est en 1982 que Bruno, cuisinier de formation a repris le café-Restaurant tenu jusqu'alors par son père, coiffeur.

L'adresse était célèbre pour ses menus du jour et surtout pour ses carpes-frites et viandes grillées.

Le dimanche 30 mars entourés par leurs amis et habitués de l'adresse et en présence du conseil municipal, Bruno et Nathalie ont servi un dernier verre de l'amitié avant une retraite bien méritée.



Ouverture de la déchèterie de la Communauté de Communes Ill et Gersbach

M. Michel Bilger, Vice-président à la Communauté de Communes Ill et Gersbach en charge du service environnement, entouré de son staff technique a eu le plaisir d'ouvrir le portail de la déchèterie le lundi 31 mars 2014 pour accueillir les premiers « usagers ».

Les particuliers ont la possibilité d'évacuer les déchets qu'ils ne peuvent pas remettre lors des collectes normales des ordures ménagères résiduelles ou des sélectifs du fait de leur encombrement, de leur qualité ou de leur nature.



Le 4 Mai : 7ème édition de la Juraalsace

L'association des Mordus de Waldighoffen a reconduit pour la 7ème fois la Juraalsace, rendez-vous incontournable pour les fans de VTT dans une ambiance festive. De nombreux circuits, dont l'un spécialement aménagé pour les plus jeunes, étaient à disposition des randonneurs. Les plus motivés ont pu se lancer sur le parcours mord'dent (56 km pour 1750m de dénivelé).

Rappelons que l'association soutient par ses dons les maisons d'accueil pour les handicapés, notamment l'APAEI de Dannemarie qui a pu réaménager sa salle de restauration, réhabiliter les locaux de l'IME et les cuisines pédagogiques de l'Impro.



Le 4 Mai : Portes ouvertes dans les locaux de Caritas

Dimanche 4 Mai les responsables de Caritas Alsace dont M. Michel Dugardin est l'un des organisateurs, ont ouvert les portes de leurs locaux situés à Oberdorf à un public nombreux venu acheter, simplement soutenir l'association ou encore par curiosité.

Cette grande brocante était l'occasion de réaliser de bonnes affaires.

Rappelons que cette association vient en aide aux plus démunis vivant dans des conditions difficiles.



École «le sentier pédagogique»

Cette année encore, la Maison de la Nature a travaillé en partenariat avec l'école élémentaire de Waldighoffen. Le projet vise à enrichir le sentier réalisé durant l'année scolaire 2012-2013, par une boucle autonome et complémentaire. Ce nouveau sentier, autour du thème de l'eau, proposera des modules plus ludiques.



Photo Site de la "maison de la nature"



Le terrain sur lequel se prolongera le sentier se situe en zone humide, entre l'ancien canal d'alimentation du moulin et l'ill (« Illmata »), dans le prolongement de la rue Lang.

3 Classes, du CE2 au CM2 ont eu l'occasion de participer à 9 journées d'animation.

Le projet s'est déroulé en deux temps, suivant la même démarche que l'an passé, à savoir :

- une semaine d'étude des êtres vivants présents autour de la rivière
- une semaine de travail sur les panneaux.

La mise en page ainsi que les dessins ont été entièrement effectués par les enfants.

Les 8 panneaux créés sont des panneaux interactifs:

- 2 bi-hexagones : Les petites bêtes et les amphibiens
- 1 panneau jeux : La vie de la rivière
- 4 panneaux "BQR" - Bornes Questions-Réponses
- 1 volet à soulever : Les mammifères de l'eau

Ces panneaux seront donc installés en fonction de l'accessibilité autour de la zone explorée d'ici le mois de septembre. Une inauguration du sentier aura lieu fin septembre.



École «Visite de la mairie»

Nouveaux horaires dès la rentrée de Septembre !

La D.A.S.E.N (Direction académique des services de l'Education nationale) a validé les nouveaux horaires proposés par le Conseil d'Ecole de Waldighoffen le 18 octobre 2013.

La répartition horaire sera la suivante :

Lundi : 8h - 11h30 le matin 13h30 - 15h15 l'après-midi

Mardi : 8h - 11h30 le matin 13h30 - 15h15 l'après-midi

Mercredi : 8h - 11h00 le matin

Jeudi : 8h - 11h30 le matin 13h30 - 15h15 l'après-midi

Vendredi : 8h - 11h30 le matin 13h30 - 15h15 l'après-midi

Le service enfance et jeunesse de notre Communauté de Communes, responsable de l'organisation des activités dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, n'est actuellement pas en mesure de proposer des animations à la fin des cours. Ce service offrira néanmoins une possibilité de prise en charge dès 15h15 dans la limite des places disponibles.



La Classe GS/CP Bilingue a été reçue par le Maire le 16 Mai 2014

Vendredi 16 mai 2014, les élèves de la classe GS/CP bilingue sont allés en Mairie pour rencontrer Monsieur le Maire Jean-Claude SCHIELIN.

Le Maire a salué personnellement chacun des élèves, très impressionnés de le rencontrer. Ils ont pris place dans la salle d'honneur, là où les réunions du conseil municipal ont lieu. Les élèves lui ont posé des questions auxquelles il a répondu et il leur a fait faire le tour de la salle d'honneur en leur expliquant ses particularités. Le Maire a expliqué qui était Marianne et pourquoi elle est présente dans les Mairies, il leur a donné des détails sur le tableau qui se trouve dans la salle d'honneur ainsi que sur les symboles de la République. La visite s'est terminée par un goûter offert par la municipalité.



Les 27 et 28 septembre 2014, le cercle d'histoire vous propose sa traditionnelle expo-photos «bin ich das».

Le thème de cette année : les photos de classe et les photos de conscrits, même récentes.



Nous avons une requête à vous adresser : afin d'enrichir la future expo, nous vous demandons de nous prêter dès à présent vos photos afin de les scanner.

Vous pouvez les apporter à Joseph Haas (Tél. 03 89 07 92 01) après avoir convenu d'un rendez vous, afin de les numériser elles vous seront rendues tout de suite. Le week-end de l'expo vous pouvez également nous confier vos photos de classe, de conscrits, de communion, de fêtes, d'associations, du village, de la vie de tous les jours... Elles vous seront rendues immédiatement.

Si pendant cette période estivale, vous preniez la résolution de ranger votre grenier, grange ou cave, n'hésitez pas à nous contacter pour nous confier vos objets d'antan même les plus simples, justement les plus ordinaires, ceux qui étaient utilisés par vos parents et grands-parents. Ils seront mis en valeur, exposés dans notre local et passeront à la postérité



Pour son exposition annuelle, le Cercle d'histoire de Waldighofen vous propose une nouveauté.

Il est bien connu que le Cercle d'Histoire et le photographe et réalisateur Jean-Paul Brobeck travaillent main dans main afin de constituer de véritables archives qui prendront de plus en plus de valeur au fur et à mesure que passe le temps.

Les photographies anciennes constituent une des sources les plus importantes de renseignements qui permettent d'évoquer la vie du temps passé.

Mais il peut quand même paraître un peu paradoxal d'attendre que les personnes disparaissent pour rechercher des photographies souvent malmenées par le temps. D'où l'idée de Jean-Paul Brobeck : Vous donner la possibilité de vous faire photographier, gratuitement, dans la tenue que vous aurez choisie.

On peut imaginer que certains viennent en costumes alsaciens, d'autres choisiront de se faire photographier dans leur tenue de travail, de tous les jours, d'ailleurs... Tout est possible.

Le jour de l'exposition, la société installera un studio photo pour faire de la belle photographie de qualité. En remerciement nous vous offrirons vos photos sur un CD ou un tirage papier. En contrepartie, il faudra donner l'autorisation au Cercle d'histoire et à Jean-Paul de conserver les photographies dans leurs archives et de les utiliser quand ils en auront besoin.

Que risquez-vous ? D'entrer dans la postérité, de devenir célèbre en laissant un souvenir impérissable !



La collaboration de Jean-Paul Brobeck avec le Cercle d'Histoire commence dès 2011. Jean Schmitt, Joseph Haas et Jean-Paul se connaissent de longue date. Les retrouvailles de 2011 débouchèrent sur une collaboration. Devenu membre du Cercle d'Histoire, il a participé, par la prise de nombreuses photos de l'église, à la réalisation du dernier livre du Cercle d'Histoire. L'autre jour il est venu photographier la cérémonie de l'inauguration de l'église rénovée. On a pu voir son talent de photographe sur l'invitation de cette inauguration avec sa superbe photo de l'ancien autel.

Quand un rendez-vous annuel prend une allure de tradition.

Jean-Paul Brobeck était à la recherche d'un village sundgauvien qui servirait de cadre pour le tournage des films audio-visuels (mélange de photos et de vidéos) qu'il réalise.

Les scénarios des audio-visuels sont tirés d'un livre intitulé : « Les histoires de mon patelin » que Jean-Paul, dont la famille est issue du Sundgau, a écrit pour rendre hommage à sa région natale.

Ce livre regroupe une cinquantaine d'histoires qui relatent avec beaucoup d'humour et une pointe de nostalgie, la vie dans les villages, disons dans les années 1940/1950.

Jean Schmitt et Joseph Haas se sont mis à la recherche des accessoires afin que Jean-Paul et ses actrices et acteurs puissent jouer les rôles des différents personnages. Le résultat : vous le connaissez car la joyeuse équipe vous a déjà invités à deux projections organisées par le Cercle d'Histoire de Waldighoffen : En 2012 vous avez découvert « L'histoire du géranium » et en 2013 vous avez été invités à voir « L'histoire du douanier » dont le rôle-titre a été tenu avec brio par Jean Eglin.

www.waldighoffen.com/vie-associative/espace-cercle-histoire-locale-waldighoffen/actualites-du-cercle-dhistoire

Il était également présent pour prendre quelques photos de l'enterrement de Léon Laborde.

En le saluant, quelques personnes l'ont interrogé. Il y aura quoi cette année ? Quel est le sujet du nouveau film ?

Et bien voici : Cette année, Jean-Paul et ses amis, vont essayer de tourner non pas un, mais deux films !

Le premier va mettre en scène un des personnages les plus importants de notre vie : le Schnaps.

Le tournage va commencer au mois de juillet. Il durera comme toujours 2, voire 3 jours.

Joseph Haas a trouvé un alambic. Il ne manque plus que quelques figurants.

Alors si vous voulez rire un bon coup, contactez Joseph Haas.

Le second film est né dans l'imagination débordante de Jean-Paul. Il raconte l'histoire d'un homme qui, n'étant bon à rien, devient ipso facto, homme à tout faire, et notamment spécialiste de l'entretien des feux rouges qui finissent par devenir une véritable obsession.

Encore quelques jours de rigolade en perspective. Nous avons déjà le feu rouge et une vieille 2 cv, mais il nous manque un habit de gendarme et celui d'une sœur garde-malade.

Espérons que les résultats seront à la hauteur de tous les efforts que l'équipe entière est appelée à fournir. Et ça bosse dur en coulisses !

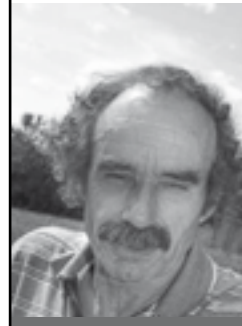
Le travail se fait en plusieurs étapes :

- Écrire le scénario, l'histoire, les textes et rechercher les musiques
- Puis la préparation (trouver les accessoires, les lieux du tournage)
- Bien sûr le tournage lui-même
- Et enfin le très long travail de montage et de postsynchronisation (parfois plusieurs mois).

Les « cinéastes » vous donnent donc rendez-vous au printemps 2015 pour une troisième séance de projection. Que dis-je, pour un rendez-vous pour les amateurs de belles photographies, d'histoires amusantes, et de moments de poésie aussi. Un rendez-vous qui finira peut-être par devenir traditionnel. Qui sait ?



Marguerite Holler



Jean Eglin



Patrick Labbé



Alain Macher

Programme d'animation Médiathèque Nathan Katz

Intitulé	Date horaire	Age	Contact	Lieu
Exposition				
Comment on fait les livres : Toni et Vagabond	Du 30 septembre au 12 novembre	Tout public	Julie SCHLEGEL 06 89 75 96 72	Médiathèque
Rencontres				
Conférence : Constellations familiales et systématiques	Le 2 octobre 20h00	Tout public	François HANFF 06 43 33 42 09	Salle Culturelle (rue des écoles)
Ateliers : Constellations familiales et systématiques	Le 12 octobre Le 16 novembre 9h00 - 17h00	Tout public	François HANFF 06 43 33 42 09	Médiathèque
Aide aux devoirs				
Aide aux devoirs	À partir de septembre lundi et mardi 16h45 - 17h45	Primaires collégiens	Maria SCHILB 06 75 51 68 80	Médiathèque
Ateliers				
Poterie	À partir de septembre mardi 19h30 - 21h00	+ 14 ans	Catherine UHRWEILLER 06 85 22 26 96	Médiathèque
Tricot	À partir de septembre jeudi 20h00 - 22h00	Tout public	Annick SCHRUTT 06 20 33 78 71	
Création de bijoux	À partir de septembre jeudi 20h30 - 22h00	Tout public	Lydia LONGO 06 13 80 40 22	
Jeux				
Scrabble	À partir de septembre mercredi 14h00	Tout public	Julie SCHLEGEL 06 89 75 96 72	Médiathèque
Belotte	À partir de septembre mardi 14h00	Tout public		
Marché de Noël				
Marché de Noël	Les 29 et 30 novembre	Tout public	Julie SCHLEGEL 06 89 75 96 72	Le forum

Coup de projecteur sur : Le centre de secours III et Gersbach



Le Corps des Sapeurs-Pompiers est l'un des outils du Maire pour assurer les missions de sécurité et de salubrité au sein de la commune.

Depuis la loi du 3 mai 1996 relative aux services d'incendie et de secours, la gestion du Centre D'intervention et de Secours (CIS) a été confiée aux Service Départemental D'Incendie et de Secours dont le siège est à Colmar.

Au CIS III et Gersbach, tous les Sapeurs-Pompiers sont des volontaires.

La Partie opérationnelle du Service est assurée par 60 hommes et femmes, qui en parallèle de leur métier, de leurs études, et de leur famille, portent secours à leurs concitoyens. Ceci 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Tous les Sapeurs-Pompiers doivent remplir les conditions suivantes :

- Être âgé de 16 à 55 ans (Prolongeable jusqu'à 65 ans),
- Jouir de ses droits civiques
- Se trouver en position régulière au regard du service national,
- Remplir les conditions d'aptitude physique et médicale tout au long de l'engagement
- Résider régulièrement en France.

Grâce à une formation initiale de plus de 200 heures aux techniques de secourisme, de sauvetage et d'incendie, ainsi que d'un minimum de 60 heures annuelles de recyclage et de formation aux spécialités, ils assurent entre 500 et 600 interventions chaque année.

La répartition des interventions est la suivante :

- Opérations liées aux incendies : 10%
- Accidents de circulations 15%
- Secours aux personnes : 65%
- Interventions autres que celles citées précédemment : 10%

Les principaux problèmes que nous devons affronter ne sont pourtant pas d'ordre opérationnel : la disponibilité en journée des Sapeurs-Pompiers, les contraintes de formation de plus en plus grandes, ainsi que la violence et les incivilités grandissantes sont les réels enjeux.

La carrière opérationnelle du Sapeur-Pompier peut être préparée bien avant l'âge de 16 ans chez les Jeunes Sapeur-Pompiers. Devenir Jeune Sapeur-Pompier, c'est vivre une expérience unique pour apprendre les gestes qui sauvent tout en découvrant le travail en équipe. Civisme et solidarité sont au cœur de cette formation ouverte aux jeunes de 11 à 18 ans.

PORTES OUVERTES
dimanche 7 Septembre 2014

Toute cette partie Opérationnelle est largement supportée par **L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Waldighoffen**

C'est une association loi 1901 qui répertorie environ 60 membres tous issus de la division opérationnelle du CIS, ainsi qu'une dizaine de vétérans.

Son but premier est de favoriser la solidarité et la cohésion avec les familles.

A ce titre, elle organise diverses manifestations :

- Une journée grillades pour ses membres et leurs familles courant juin
 - La prise en charge du volet « restauration » des Portes Ouvertes (le 7 septembre 2014 cette année)
 - La traditionnelle fête de la Sainte Barbe, le dernier dimanche du mois de novembre
 - La Saint Nicolas pour les enfants et petits-enfants des membres à la caserne des Sapeurs-Pompiers, avec la venue du Saint Nicolas et du Père Fouettard, un moment riche en émotions pour petits et grands
- Mise à l'honneur des grandes occasions dans la vie du Sapeur-Pompier, comme les naissances, les mariages, les jubilés, les départs du service actif.

D'autre part, l'Amicale apporte un soutien financier là où le service départemental s'arrête :

- L'aménagement au sein de la caserne d'un espace détente afin que le personnel puisse se sentir à l'aise, certains pompiers résidant épisodiquement à la caserne lors de mauvaises conditions climatiques ou lorsque leur domicile est trop éloigné
- L'équipement sportif, avec récemment l'acquisition de survêtements.
- Dons pour l'ODP (oeuvres des pupilles des Sapeurs-Pompiers)

Les seules ressources de L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Waldighoffen sont des dons obtenus lors de la distribution des calendriers, après certaines interventions ou encore suite à l'aide apportée lors de manifestations (GBS).

Le mot de la fin

S'impliquer, c'est déjà faire une démarche volontaire ; c'est donner un peu de son temps, c'est gommer l'individualité, c'est donner de son cœur : c'est bien là tout l'esprit du monde des Sapeurs-Pompiers.



**WALDIGHOFFEN
15ème MARCHÉ AUX PUCES**



Organisé par :
C.S.S.P.P Basket
Waldighoffen &
L'association
« Temps Libre »

24 août 2014
REPAS - BUVETTE - PETITE RESTAURATION
11 Euros les 5 mètres
Renseignements & réservations :
06.50.42.81.33



**28ème Opération Brioches au profit de
l'A.P.E.I. Hirsingue**

Du Mardi 16 au Vendredi 26 septembre
Le produit de la vente est destiné à rénover les
chambres individuelles du foyer ainsi qu'à l'ins-
tallation d'un ascenseur. Cette opération constitue
avec les dons la principale source de revenus de
l'A.P.E.I. Votre aide leur est précieuse !
Merci de réserver un bon accueil aux bénévoles
sollicités pour cette vente.

Association « Sundgau -
Burkina Faso »

**Dimanche 31 août 2014
à partir de 11h30
salle communale de Steinsoultz**

**Couscous Royal
à volonté
Dessert - Café
Au prix de 17 Euros
(Enfants - de 12 ans : 8 Euros)**

Réservation à l'une des personnes ci-dessous
et ce jusqu'au 28 août 2014.

J.J. Schneckenburger 03.89.07.91.25
François Hatstatt 03.89.68.66.62



**Quête pour la ligue
contre le cancer 2014**

8 392 Euros

Nous remercions tous les généreux donateurs
ainsi que les quêteurs et quêteuses pour leur
disponibilité. Cette somme sera affectée à
l'aide à la recherche, au dépistage, au
diagnostic, au traitement, à l'information ou
aux secours apportés directement aux malades.
Information :

Le dépistage des cancers

Détectés tôt les cancers peuvent être mieux
traités. Les traitements sont moins lourds, et
les chances de guérison plus grandes.

Le but du dépistage est d'essayer de détecter

un cancer avant même qu'il ne se soit manifesté par un signe comme une tuméfaction anormale, un trouble du corps, une perte de poids, ...

Il permet d'identifier les personnes pour lesquelles des examens complémentaires sont nécessaires.

Le dépistage s'adresse donc à tout le monde, à partir d'un certain âge : cela concerne toute les femmes entre 50 et 74 ans pour les cancers du sein, toutes les femmes entre 25 et 65 ans pour le cancer de l'utérus, les hommes et les femmes entre 50 et 74 ans pour les cancers du côlon et du rectum.

Le dépistage consiste à détecter des lésions précancéreuses ou cancéreuses à un stade très précoce, avant même que le patient n'en ressente les premiers symptômes. Des examens validés permettent ce dépistage : mammographie pour le cancer du sein, recherche de sang dans les selles pour le cancer du côlon-rectum, frottis utérin pour le cancer du col de l'utérus.

La Ligue vous aide et vous informe : CANCER INFO SERVICE, un service anonyme ouvert de 8h à 20h du lundi au samedi

0810 810 821 prix d'un appel local

La chouette chevêche de retour dans notre village

Le retour d'Athéna

Certains étaient dans la confiance. Dès mars 2012, le chant d'un mâle s'était fait entendre lors des premières soirées plus douces, quand les jours s'allongent, au sortir de l'hiver : La Chevêche d'Athéna, petite chouette aux yeux d'or était de retour à Waldighoffen.

Il faut dire que des actions avaient été entreprises par les bénévoles de la LPO Alsace (Ligue pour la Protection des Oiseaux) pour l'inciter à revenir. Des propriétaires de vergers haute tige, son habitat de prédilection, ont été informés et sensibilisés. L'installation de nichoirs sécurisés spécifiques leur a été proposée. C'est ainsi que 15 nichoirs ont pu être placés sur des pommiers, poiriers et noyers, grâce à des financements de collectivités et de l'Europe, mais aussi grâce au travail des bénévoles du « Groupe Chevêche 68 », et en particulier par Roger Brand, leur représentant local.

Ce 4 juin 2014, quelques personnes du voisinage ont pu assister au baguage de jeunes chouettes nées dans la commune, sous l'œil bienveillant de M. le Maire. Cette opération se passe selon un protocole établi par le Muséum National d'Histoire Naturelle en collaboration avec le CNRS de Strasbourg. Les poussins sont mesurés, pesés et auscultés par des personnes agréées à manipuler cette espèce protégée. Ils sont équipés d'une bague portant un numéro unique et la mention « MUSEUM PARIS ». L'objectif du suivi est de mieux connaître l'espèce afin de mieux la protéger. L'étude porte surtout sur les capacités de survie et la manière dont s'effectue la dispersion des jeunes en Alsace. Il faut signaler que cette espèce jadis commune avait presque disparu de notre région suite aux remembrements, à la monoculture intensive et à l'urbanisation qui ont considérablement réduit son espace vital.



LPO Alsace



LPO Alsace

Des actions de protection dans un cadre trinational

Il n'est pas rare que des oiseaux bagués en Allemagne ou en Suisse soient retrouvés dans le Sundgau et vice-versa. Des chantiers d'entretien du milieu sont organisés conjointement dans les 3 pays et des financements sont obtenus grâce à des fonds Interreg (Europe) et à des fondations suisses.

La nichée baguée le 4 juin

Elle est composée de 3 jeunes âgés respectivement de 28, 29 et 30 jours, soit quelques jours avant l'envol. La femelle est connue puisqu'elle a été baguée poussin en 2011, dans un nichoir, à Steinsoultz. Elle avait déjà mené à bien deux nichées, en 2012 et en 2013. Un mâle, né au Windenhof, a été contrôlé en 2012. Depuis, il n'a plus été contacté mais il est probable, sauf accident, que ce soit toujours le même, les couples étant fidèles tant à leur partenaire qu'à leur territoire.

Vous trouvez un oiseau sauvage porteur d'une bague métallique.

Prélevez la bague (s'il est mort) ou relevez intégralement les inscriptions et le numéro (chiffres et lettres).

Envoyez l'information en précisant le lieu et la date de votre découverte ainsi que votre adresse à :

C.R.B.P.O. - Case Postale 51 - 55 rue Buffon - 75005 PARIS

<http://crbpo.mnhn.fr/spip.php?rubrique4>

ou

LPO Alsace - 8, rue Adèle Riton - 67000 STRASBOURG

<http://alsace.lpo.fr/>

Inauguration des chambres d'hôtes "Klei Paris"



Les chambres d'hôtes «Klei Paris» ont été inaugurées le 20 juin à 17h en présence de Mme Munch de l'office du tourisme d'Altkirch et de M. Hajdukiewicz, représentant les Gîtes de France.

M. et Mme Pitella, propriétaires, ont souhaité remercier à cette occasion toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la construction et la mise en route de leur établissement, entre autres l'entreprise NRB, le syndicat mixte du Sundgau, les Gîtes de France, ainsi que la Municipalité de Waldighoffen pour sa réactivité lors du dépôt du permis de construire.

Le vin d'honneur a été servi après une visite des 3 très belles chambres de l'établissement. Vous retrouverez un descriptif complet des lieux sur notre site en cliquant le lien suivant:

Le Klei Paris, Chambres d'hôtes

Alors n'hésitez pas, si vous recevez des amis ou de la famille et que vous manquez de place, contactez «Le Klei Paris» qui se fera un plaisir de vous accueillir.



EHPAD

Les 55 membres de l'association Part'âge Sep-Wal présidée par M. Paul Kueny ont organisé leur 1ère journée «Vivre ensemble» le samedi 21 juin 2014.

Cette association créée en septembre 2013 fait partie intégrante de la résidence Heimelig dans laquelle elle organise de nombreux événements afin de promouvoir l'animation socioculturelle et l'ouverture au monde extérieur.

Cet objectif a été largement atteint lors de la fête vivre ensemble qui a réuni les résidents, les familles, amis et membres de l'association autour de grillades dans le jardin de la résidence. En cette période de coupe du monde de football, les animatrices n'ont pas hésité à revêtir le maillot de l'équipe de France!



L'animation a été assurée par le musicien Jean-Louis Stantina et la chorale des résidents dirigée par Marcelle Hertzlen.

Dans son allocution Madame Martine Vwanza, la Directrice, a remercié l'association qui est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles. Si cela devait vous intéresser, vous pouvez vous adresser à l'association par le biais de son Président ou par courriel : partagesepwal@gmail.com

M. Paul Kueny a également remercié tous les participants à cette journée du «Vivre ensemble» et a précisé que les bénéfices de la tombola, sous forme d'un panier garni dont il fallait estimer le poids, seront reversés à deux associations «Le rêve d'Alexia» et «Axel».



La fête de la musique à Waldighoffen



Grâce à une météo plus que clémente, le cru 2014 de la fête de la musique de Waldighoffen a pu se dérouler sur le nouveau parvis de l'église, qui a revêtu ses plus beaux atours de fête pour l'occasion.

Dès 18 heures, divers intermèdes musicaux, ponctués d'étonnantes démonstrations de hip hop ou autre zumba, ont régalé le public venu très nombreux. Ce sont les jeunes interprètes des « Musiciens d'oz » puis ceux de « l'école de musique de Waldighoffen » qui ont débuté cette belle soirée musicale.



La relève a été prise par la Batterie-fanfare de Muespach qui a d'abord défilé jusqu'au parvis avant d'interpréter quelques pièces.

Dans un registre plus lyrique la chorale inter-paroissiale a également interprété quelques chants avant de céder la place à un duo de guitaristes de l'école de guitare du Sundgau.

Une soirée assurément très conviviale, qui s'est terminée sous le rythme endiablé du duo « Blew Animation ».



Rappelons que l'ensemble des bénéfices de la soirée est destiné à la rénovation de l'église.



Waldighoffen en questions

Site internet:

« A quoi étaient dus les problèmes de connexion au site internet de la commune ces dernières semaines ? »
Un litige financier opposait la société Matronic France, en charge du site internet de la Commune, et la société Mère Matronic Suisse. Suite à la cessation d'activité de Matronic France, notre site internet a dû être relogé sur un nouveau serveur ce qui a occasionné ces problèmes de connexion.

Sécurité

Sortie difficile rue de Willer :

« Serait-il possible de placer un miroir pour améliorer la visibilité ? »
Le terrain situé en face de la rue de Willer est privé et pour une grande partie un parking. La mise en place d'un miroir n'est pour le moment pas envisageable.

Places de parking devant Groupama :

« Pourquoi ne pas les supprimer ? »
Ces places de parking jouent le rôle de chicane permettant ainsi de ralentir la circulation.

Sorties difficiles le long de la rue du 19 Novembre :

« Comment améliorer la visibilité à la sortie des rues perpendiculaires à la rue du 19 Novembre ? »
Certains arbres gênant la visibilité ont déjà été déplacés ce printemps, d'autres le seront éventuellement l'automne prochain.



Déchèterie

Horaires d'ouverture

Lundi de 14h à 17h
Mercredi de 9h à 12h
Vendredi de 14h à 17h
Samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h

M. Le Maire a fait une demande auprès de la CCIG pour une ouverture de la déchèterie au-delà de 17h un jour de semaine. Cette demande n'a pas abouti pour le moment, les horaires d'ouverture étant figés pour l'année en cours. Cette demande sera réexaminée par la CCIG pour l'année 2015.

hauteur des barrières devant les bennes :

« Pour faciliter l'accès aux différentes bennes, ne pourrait-on pas réduire la hauteur des barrières ? »

Cette hauteur est règlementée pour des questions de sécurité et ne peut être modifiée.

Coût de la rénovation de l'Eglise

« Quelle est la répartition du financement de la rénovation de l'Eglise ? »

Le Conseil Général :	75 218 euros
Le Conseil Régional :	15 000 euros
L'Etat :	5 610 euros
La Fondation du Patrimoine :	30 000 euros
Le Conseil de Fabrique :	234 110 euros
Et les paroissiens (dons)	
La commune :	949 677 euros
(Autofinancement et prêt)	

Une église comble pour son inauguration le 11 Mai 2014



L'Eglise rénovée Saint Pierre et Paul de Waldighoffen et le parvis Saint Sébastien ont été inaugurés dimanche 11 Mai 2014 en présence de nombreux paroissiens et de Mgr. Grallet qui a célébré la messe.

Les festivités ont débuté dès 14h30 par l'accueil en musique de Mgr. Grallet et du Vicaire Episcopal, le Chanoine Hubert Schmitt, enfant du village.

La célébration religieuse a commencé à 15h sous les chants de la chorale Sainte Cécile de Waldighoffen. Le Père Christophe Smoter a accueilli Mgr. Grallet, le Chanoine Hubert Schmitt, le Curé François Guy, prêtre de la paroisse de 1989 à 2005, le père Nicolas, les personnalités politiques, les artisans ainsi que l'ensemble des paroissiens de la Communauté de paroisses. Il a ensuite remercié les différents corps de métier associés dans la rénovation de notre belle Eglise, les nombreux bénévoles et les associations ainsi que M. Hoff à la tête de la municipalité de Waldighoffen lors des travaux. Il a également souligné le rôle clef du Conseil de Fabrique dans l'organisation et la mise en oeuvre des travaux de rénovation. L'ensemble de ce bénévolat a permis, malgré la présence des échafaudages intérieurs et extérieurs, de tenir les messes entre septembre 2012 et juin 2013. C'est tout récemment que s'est terminée la rénovation de l'autel baroque datant de 1745.



Dans son homélie Mgr. Grallet a rappelé l'importance de la position géographique de l'Eglise dans un village. Elle est le cœur du village, elle rassemble les paroissiens comme le berger rassemble son troupeau. L'occasion pour lui de revenir sur des souvenirs d'enfance, étant lui-même fils de berger, en évoquant le symbole de la crosse épiscopale. Il a procédé à la bénédiction intérieure de l'Eglise avant la lecture des prières universelles lues par Cédric et Barbara. Durant l'offertoire la Musique Concordia a interprété l'Ave Maria de Schubert.





Peu avant la bénédiction finale, M. le Maire, Jean-Claude Schielin, a pris la parole en saluant l'ensemble de l'assemblée. Il est revenu sur l'historique de l'église de Waldighoffen en rappelant les différentes étapes de sa construction avec, dès 1445, une première chapelle, agrandie en 1573 et financée par la famille Eptingen qui résidait alors au château de Waldighoffen et dont le blason est toujours présent sur la petite porte latérale. Ce n'est qu'en 1902 que la Chapelle devint une nef latérale de la nouvelle Eglise terminée en 1907. Entre 1975 et 1983 l'électricité ainsi que l'orgue furent rénovés. Après avoir fait le bilan financier de la restauration, M. Le Maire remercie au nom de la municipalité tous les artisans ayant contribué à la rénovation, le père Christophe pour son implication dans l'organisation des travaux, le conseil de fabrique particulièrement son président M. Jean-Luc Laborde, tous les bénévoles, les associations, la fondation du patrimoine ainsi que l'équipe municipale dirigée par M. Henri Hoff. «L'Eglise est souvent le seul patrimoine d'un village ou du moins le plus emblématique. Il est de notre devoir de l'entretenir et de le valoriser». Le président de la fondation du patrimoine est revenu rapidement sur l'implication de l'organisme dans la rénovation d'un tel édifice. Il a remis un tableau souvenir au président du Conseil de Fabrique, Jean-Luc Laborde qui prit la parole à son tour.



Il retrace l'historique de la rénovation de l'Eglise dont le projet datait de 2001. Le travail collectif, de la communauté villageoise qui a collecté des fonds durant plus d'une décennie, est arrivé à son terme malgré l'importance des travaux et les enjeux financiers. Il évoque successivement les souvenirs émouvants et cocasses des travaux de rénovation.

C'est avec l'humour que tout le monde lui connaît, que Le Chanoine Hubert Schmitt clôt les discours d'usage avec les paroles suivantes : «Je suis fier d'avoir été baptisé et d'avoir célébré ma première messe dans la plus belle église de Waldighoffen du monde».

Après la bénédiction finale et le chant «Grosser Gott wir loben dich», la cérémonie s'est poursuivie à l'extérieur avec la bénédiction du parvis Saint Sébastien.



Le Père Christophe a ensuite invité l'ensemble de l'assemblée au vin d'honneur servi au forum. Ce fut l'occasion pour la municipalité de remettre des tableaux représentant l'Eglise Saint-Pierre et Paul rénovée à Mgr. Grallet, à Hubert Schmitt et au père Christophe.

